mention PSYCHOLOGIE

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

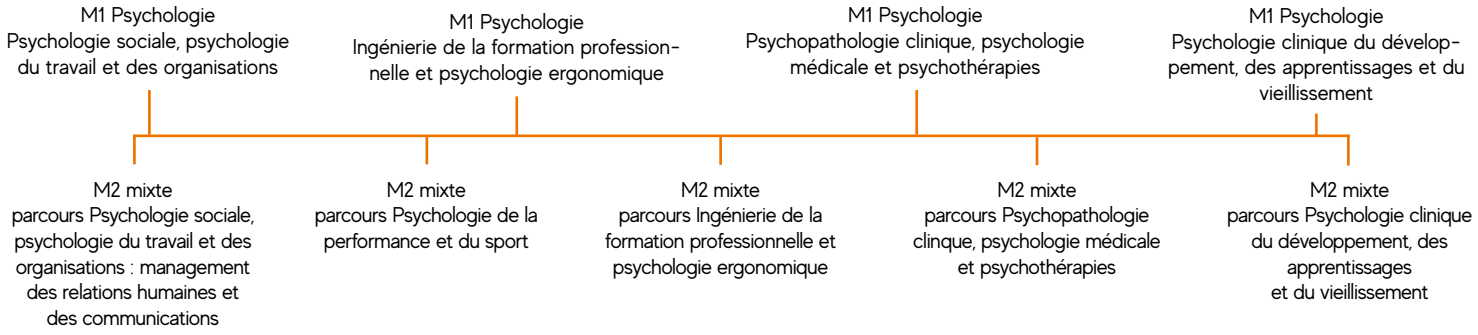

Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

LICENCES CONSEILLÉES

- Licence mention Psychologie

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pièces à fournir

- CV détaillant votre formation universitaire, vos expériences professionnelles et extra-professionnelles, vos stages et vos compétences acquises
- Lettre de motivation
- Projet professionnel
- Relevés de notes de chaque année d'études supérieures
- Lettres de recommandation (pièce facultative)
- Pièces relatives à la participation à des colloques, journées d'études ou conférences (pièce facultative)
- Pièces relatives à un stage ou à une expérience professionnelle (pièce facultative).

Entretien individuel devant un jury de sélection

Critères d'évaluation de l'entretien

- Capacité à mettre en perspective formation théorique et expérience
- Capacité à présenter de manière claire et cohérente son parcours.

Critères d'évaluation de la candidature

- Moyenne des notes en L1, L2, L3 Psychologie
- Moyenne dans les UE spécialisées du parcours choisi
- Moyenne dans les UE de statistiques
- Présence de stages, d'expérience professionnelle ou de bénévolat dans la spécialité.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser des connaissances scientifiques générales en psychologie et approfondies dans un domaine de spécialisation
- Concevoir et/ou utiliser des outils d'évaluation, de diagnostic, d'analyse des situations ; mettre en place des mesures de prévention, d'orientation, d'interventions spécifiques à son domaine de spécialisation
- Maîtriser des méthodes permettant le point précédent (dont la conduite d'entretiens propres au domaine de spécialisation)
- Conduire une recherche fondamentale et/ou appliquée en psychologie, rédiger des rapports ou des synthèses, présenter des résultats à l'oral, écrire un article scientifique, synthétiser des données bibliographiques.

DÉBOUCHÉS

- **Psychologue clinicien.ne**, spécialisé.e en psychopathologie à tous les âges de la vie, ainsi qu'en pratique psychothérapeutique.
- **Psychologue engagé.e dans la prévention, l'évaluation et l'intervention** auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes âgées atteints d'handicaps, de troubles du développement, du comportement ou de troubles des apprentissages, ainsi que dans le suivi, la régulation et la formation des équipes éducatives ou de soin.
- **Ingénieur.e.s-cadres de la formation professionnelle et ergonome** (conseiller.ère.s, consultant.e.s dans la conception, l'élaboration, la conduite et l'évaluation de projets et dispositifs d'apprentissage et de formations).
- **Psychologue du sport** dans les domaines de la performance (sport, police, armée...), ou consultant.e en psychologie de la performance et du sport.
- **Psychologue du travail** dans les secteurs de l'accompagnement de carrière, de l'appui aux fonctions RH ou du conseil en management et en prévention des risques psycho-sociaux.

http://ub-link.u-bourgogne.fr

CONTENUS DE LA MENTION

- Méthodologie de recueil : entretiens, questionnaires, expérimentations, observations
- Examen psychologique
- Stage et tutorat
- Anglais scientifique
- Traitement des données / Statistiques

UFR Sciences humaines
4 boulevard Gabriel
BP 17270
21072 DIJON Cedex

Certification
Master, diplôme national inscrit RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Rémunération
1700 € net mensuel médian

Taux d'insertion
88%

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.es de master 2018.

CONTACTS

Secrétariat des masters de Psychologie
- isabelle.saulin@u-bourgogne.fr
  03 80 39 53 15

Pôle Formation et Vie Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

Conception : PFVU - uB | 2022

Capacité d'accueil en M1
- 87

Nombre de dossiers reçus
- 3235 dossiers

Périodes en milieu professionnel

Au moins **500h de stage professionnel sont obligatoires** au cours des deux années du master mention Psychologie, encadré par un.e psychologue référencé.e dans le registre ADELI depuis au moins 3 ans. Ce stage peut intervenir à n'importe quel moment de l'année universitaire.

Master 1 PSPTO
- stage de 80h

Master 1 IFPE
- stage de 100h

Masters 1 PCPMP et PCDAV
- stage de 200 à 300h

Masters 2 PSPTO, IFPE et PPS
- stage de 500h

Masters 2 PCPMP et PCDAV
- stage de 200 à 300h